



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUITES DE LA POLLUTION DU 29 MARS SUR LE GAVE DE LESCUN : ESSAI D'UN TRACEUR FLUORESCÉINE LES JEUDI 22 ET VENDREDI 23 AVRIL 2021

à Pau, le 21 avril 2021

Suite à la pollution du Gave de Lescun relevée le 29 mars dernier au droit de l'entreprise TOYAL Europe à Accous, l'exploitant va procéder, les jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021, à un test au moyen d'un traceur (fluorescéine).

La fluorescéine est un produit non dangereux. En revanche, elle est très visible par sa couleur jaune fluorescente. Elle est un produit couramment utilisé pour cartographier les eaux souterraines ou au niveau des cours d'eau, pour les études de transit et de temps d'écoulement et les mesures de débit par exemple.

L'objectif est de déterminer le cheminement et le temps d'infiltration du *white-spirit* depuis la rétention jusqu'aux zones de résurgence.

L'injection de la fluorescéine se fera le jeudi 22 avril. La période d'observation se déroulera *a minima* sur les deux journées des jeudi 22 et vendredi 23 avril.

Il sera procédé à un rinçage à l'eau le vendredi 23 avril en fin de journée afin d'éliminer le restant de fluorescéine.

Pour rappel, le 29 mars dernier, une fuite de *white spirit* sans gravité pour la faune décelée avait eu lieu dans le gave de Lescun à la suite d'un incident dans l'entreprise TOYAL Europe à Accous.